

# Prise de date

---

Formation du barreau de  
**TOURS**

Mercredi 7 juillet 2021

# Prise de date

## Etat des lieux

A compter du **1<sup>er</sup> juillet 2021**, la mention relative aux « lieu, jour et heure de l'audience à laquelle l'affaire sera appelée » devra figurer dans l'ensemble des assignations s'agissant des contentieux relevant du tribunal judiciaire (Décret n°2019-1333 du 11 décembre 2019 ; article 56 du Code de procédure civile et article 751 du Code de procédure civile pour le TJ).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, cette obligation est d'ores et déjà applicable aux actes introductifs d'instance dans le cadre des procédures :

 De divorce

 De séparation de corps

**Pour intégrer la mention prévue à l'article 56 du CPC, les avocats devront préalablement réserver une date auprès des services des juridictions.**

# Prise de date

## Etat des lieux

EXTRAIT du guide  
d'accompagnement à la prise de date  
de la Direction des services  
judiciaires d'avril 2021



**A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021**, l'extension de l'assignation à date entrera en vigueur pour les procédures suivantes :

- 1) **Les procédures soumises à la procédure écrite ordinaire au 31 décembre 2019**, devant le tribunal judiciaire.

Sont ainsi concernés les contentieux relevant de la procédure écrite ordinaire à la date du 31 décembre 2019 (à l'exception de ceux qui sont énoncés au B).

En matière familiale, l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2021 concernera donc les contentieux suivants :

- Les demandes relatives au fonctionnement des régimes matrimoniaux et des indivisions entre personnes liées par un PACS ;
- La liquidation partage des intérêts patrimoniaux des époux, des personnes liées par un PACS et des concubins ;
- La demande de prorogation de l'attribution provisoire de la jouissance du logement de la famille prévue par l'alinéa 3 de l'article 373-2-9-1 du code civil ;
- Le droit de visite et d'hébergement des grands parents (article 1180 du CPC) ;
- La procédure relative aux prénoms (1055-3 du CPC) ;
- La modification de la prestation compensatoire (1140 du CPC).

La procédure familiale hors et après divorce étant une procédure orale, elle n'est pas concernée par l'entrée en vigueur de cette réforme au 1<sup>er</sup> juillet 2021. L'article 1137 du code de procédure civile, dans sa rédaction issue du décret n°2019-1419 du 20 décembre 2019, prévoit d'ailleurs d'ores et déjà la possibilité de saisir le juge d'une assignation à date. Cette disposition est entrée en vigueur pour les instances introduites à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

- 2) **Le contentieux fiscal** prévu aux articles R. 202-1 et suivants du livre des procédures fiscales
- 3) **Le contentieux des entreprises en difficultés** régi par le **livre VI du code de commerce**
- 4) **La procédure devant le tribunal paritaire des baux ruraux.**

Dans ces procédures, les assignations seront délivrées sans comporter la mention de la date de l'audience jusqu'au 30 juin 2021 inclus.

Elles devront en revanche comporter mention de cette date à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

# Prise de date

## Etat des lieux

164 Tribunaux, 164 pratiques différentes, il faudra sans doute se rapprocher des ordres pour connaître les pratiques locales

Exemple : Site du Val de Marne

<https://avocats-valdemarne.com/le-barreau/dernieres-actus/845-reforme-de-la-prise-de-date>



DE RENDEZ-VOUS PAR TELEPHONE EN LIGNE

ACCUEIL // LE BARREAU // ACTUALITES // REFORME DE LA PRISE DE DATE

30 JUIN 2021 | A LA UNE DU BARREAU

### Réforme de la prise de date

Initialement fixée au 1er septembre 2020, l'application des dispositions de l'article 751 du Code de Procédure Civile a finalement été différée au 1er juillet 2021.

- Modalités de prise de date du Tribunal Judiciaire de Bobigny :
  - [Lettre du Président du TJ + Guide des bonnes pratiques](#)

ACCUEIL LE BARREAU AVOCAT PARTICULIERS FORMATIONS SERVICES

- [Guide des bonnes pratiques](#)
- [Annexe consacrée à la nature des contentieux](#)
- [Tutoriel sur la prise de date](#)

- Modalités de prise de date du Tribunal Judiciaire de Nanterre :
  - [Page dédiée du site internet du Barreau des Hauts-de-Seine](#)
  - [Document de présentation](#)
- Modalités de prise de date du Tribunal Judiciaire de Créteil :
  - [Note sur l'utilisation du RPVA dans le cadre de l'assignation avec prise de date au fond](#)
  - [Annexes](#)
- Modalités de prise de date du Tribunal Judiciaire d'Evry :
  - [Prise de date : ancienne procédure](#)
  - [Prise de date : nouvelle procédure](#)
  - [Annexe concernant les modalités de placement](#)
- Modalités de prise de date du Tribunal Judiciaire de Versailles :
  - [Note récapitulative](#)
  - [Schéma de prise de date \(selon le greffe\)](#)
  - [Nomenclature \(types de contentieux affectés\)](#)
  - [Tutoriel/RPVA](#)

# Prise de date

## Modalités de réservation de la date au 1<sup>er</sup> Juillet 2021



**L'article 751 du CPC prévoit les modalités de la réservation de date :**

- joindre le projet d'assignation à la demande ;
- réserver la date auprès des juridictions suivants les modalités définies par arrêté du garde des sceaux.



A ce jour, les modalités sont prévues par **l'arrêté du 9 mars 2020** relatif aux modalités de communication de la date de première audience devant le tribunal judiciaire, modifié par **arrêté du 22 décembre 2020 :**

- **Au fond :**
  - La réservation de la date se fait **par tous moyens** (art.1)
  - Elle peut donc être réalisée par téléphone, télécopie ou courrier électronique (art. 2 et 3, al.1).
- **En référé :** La réservation se fait selon les mêmes conditions **+ par e-Barreau** (art. 3, al.2).



Pour les procédures de divorce et de séparation de corps, les modalités applicables depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021 sont prévues au Chapitre II du même arrêté :

- Principe : demande réalisée au moyen du formulaire annexé à l'arrêté remis ou adressé au greffe par voie postale ou courrier électronique.
- Dérogation : sauf dans l'hypothèse où la juridiction a rendu possible la transmission de la date par e-Barreau.

## Prise de date

### Modalité de réservation de date à compter de la publication du nouvel arrêté



L'arrêté du 9 mars 2020 devrait être prochainement modifié.

**Objectif** : intégrer une obligation de réservation et de communication de date de première audience par la voie électronique au moyen d'e-Barreau, **lorsque l'affaire à initier relève d'une procédure pour laquelle la communication électronique est obligatoire (art. 850 du CPC).**



D'après les informations dont dispose le Conseil national des barreaux, la Chancellerie programme l'entrée en vigueur de cette obligation **pour le 1<sup>er</sup> septembre 2021.**



Dans l'attente, ce sont donc les modalités présentés précédemment qui s'appliquent.



A ce jour, le Conseil national des barreaux ne dispose pas du projet d'arrêté que la Chancellerie souhaite voir entrer en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2021.

## Prise de date

### Les délais de procédure prévus à l'article 754 CPC

 A ce jour, les articles 754 (nouveau) et 1108 du CPC prévoient deux délais applicables :

- Lorsque la réservation de date est réalisée par la voie électronique, le placement de l'assignation doit être réalisé dans un délai de 2 mois à compter de la communication de la date réservée, par le greffe.
- Dans tous les cas, le placement de l'assignation doit être réalisé au plus tard 15 jours avant la date d'audience, sous réserve que la date ait été communiquée plus de 15 jours avant la première audience.

Le non respect de ces deux délais est sanctionné par la caducité.



Estimant qu'il était inopportun de créer un régime juridique distinct suivant que la réservation de la date a été faite par la voie électronique ou non, le Conseil national des barreaux a saisi la Chancellerie de la difficulté.

Après des discussions rapprochées avec le Secrétariat général de la Chancellerie, il a été convenu de **supprimer le délai de 60 jours prévu à l'article 1108 du CPC + nouvel article 754 au plus tard le 1<sup>er</sup> septembre 2021, afin que ce délai ne trouve pas à s'appliquer dans les faits.**

Le décret prévoyant cette suppression est à paraître prochainement. Seule l'obligation d'effectuer le placement 15 jours avant la première audience demeurerait.

# Prise de date

## Comment réserver une date via e-Barreau ?

### Les Prérequis

1

La juridiction a paramétré les natures de contentieux

2

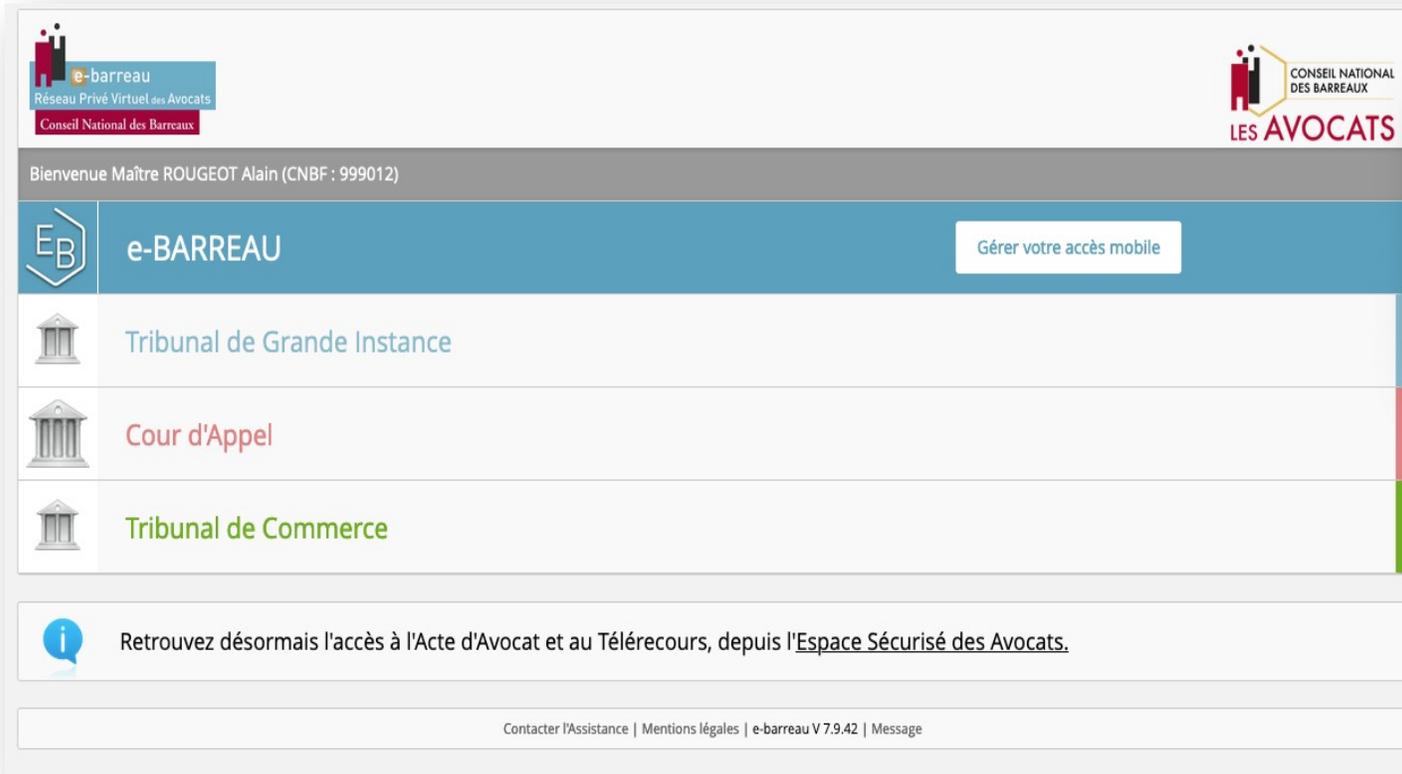
La juridiction a paramétré des dates en fonction des natures de contentieux

3

La juridiction a créé le code évènement TSOR pour rattacher les messages électroniques e-Barreau au dossier du greffe

# Prise de date

## Comment réserver une date via e-Barreau ?



The screenshot displays the e-Barreau interface. At the top left, there is a logo for 'e-barreau' with the text 'Réseau Privé Virtuel des Avocats' and 'Conseil National des Barreaux'. At the top right, there is a logo for 'CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX' and 'LES AVOCATS'. Below the logos, a grey bar contains the text 'Bienvenue Maître ROUGEOT Alain (CNBF : 999012)'. The main navigation area has a blue header with the 'e-BARREAU' logo and a button 'Gérer votre accès mobile'. Below this, there are three menu items: 'Tribunal de Grande Instance' (blue), 'Cour d'Appel' (red), and 'Tribunal de Commerce' (green). At the bottom, there is a white box with an information icon and the text 'Retrouvez désormais l'accès à l'Acte d'Avocat et au Télérecours, depuis l'[Espace Sécurisé des Avocats](#)'. The footer contains the text 'Contacter l'Assistance | Mentions légales | e-barreau V 7.9.42 | Message'.

*Pour réserver une date d'audience, l'avocat doit :*

- 1. Accéder à e-Barreau V1*
- 2. Sélectionner TGI (Sic)*

# Prise de date

## Comment réserver une date via e-Barreau ?

The screenshot shows the e-Barreau interface for Maître MINGUENOT Patrick (CNBF : 099999). The user is logged in as 'Tribunal de Grande Instance "TEST"'. The left sidebar contains a menu with the following items: Accueil, Consultation des dossiers, Mise au rôle (highlighted), Inscription en référé, Placement au fond, Constitution en défense, Messagerie, Recherche "non constitué", Sélection juridictions, and Déconnexion. The main content area shows the 'Mise au rôle' page with the following text: 'Ce module vous permet de réaliser :' followed by a list of options: 'Une inscription à une audience de référé', 'Une réservation d'une date d'audience pour une procédure au fond ou un placement' (highlighted with a red arrow), and 'Une restitution en défense'. The top right corner features the logo of the Conseil National des Barreaux and 'LES AVOCATS'.

*Pour réserver une date d'audience, l'avocat doit ensuite :*

1. Sélectionner Mise au rôle (dans le menu à gauche de l'écran)
2. Sélectionner « Une réservation de date ou un placement »

# Prise de date

## Comment réserver une date via e-Barreau ?

Bienvenue Maître MINGUENOT Patrick (CNBF : 099999)

Adresse électronique d'alerte : comptedetest@avocat-conseil.fr  
Adresse électronique professionnelle : comptedetest@avocat-conseil.fr  
Téléphone mobile : A renseigner

Tribunal de Grande Instance "TEST" Sélectionner le tribunal : TEST

Accueil > Mise au rôle > Parapheur des placements au fond

Consultation des dossiers

Mise au rôle

Inscription en référé  
Placement au fond  
Constitution en défense

Liste des placements au fond disponible

	Nom du placement au fond
<input type="checkbox"/>	INSC-08/04/2021-19:23:00
<input type="checkbox"/>	ASAF-09/04/2021-18:58:32
<input type="checkbox"/>	ASAF-21/04/2021-18:18:27
<input type="checkbox"/>	ASAF-26/04/2021-15:38:01
<input type="checkbox"/>	ASAF-28/04/2021-22:13:18

Vous souhaitez réserver une date d'audience pour une procédure au fond ?  
Si la nature de votre affaire figure dans la liste déroulante ci-dessous, vous pouvez prendre date par la voie électronique, sélectionnez ce bouton pour continuer :

Attention : l'acte introductif d'instance devra faire l'objet d'un placement par la suite.

CONSTRUCTION  
COPROPRIETE  
DROIT COMMUN  
ELECTIONS  
Responsabilité/Réparation des préjudices corporels

Si la nature de votre affaire ne figure pas dans la liste ci-dessus, vous ne pouvez pas prendre une date par la voie électronique. Vous devez donc prendre une date auprès du greffe de la juridiction par tout autre moyen.

Vous souhaitez procéder au placement d'une affaire n'ayant pas fait l'objet d'une réservation de date préalable ? [Cliquez ici.](#)

INSC-23/06/2021-12:18:41 Créer

Réserver une date.

Placer sans avoir réservé une date

L'écran de sélection s'ouvrira en laissant apparaître une alternative entre :

1. Réservation de date
2. Placement pour une procédure n'ayant pas fait l'objet d'une réservation de date.

# Prise de date

## Comment réserver une date via e-Barreau ?

Bienvenue Maître MINGUENOT Patrick (CNBF : 099999)

Adresse électronique d'alerte : comptedetest@avocat-conseil.fr  
Adresse électronique professionnelle : comptedetest@avocat-conseil.fr  
Téléphone mobile : A renseigner

Tribunal de Grande Instance "TEST" Sélectionner le tribunal : TEST

Accueil > Mise au rôle > Parapheur des placements au fond

Consultation des dossiers

Mise au rôle

Inscription en référé  
Placement au fond  
Constitution en défense

Liste des placements au fond disponible

	Nom du placement au fond
<input type="checkbox"/>	INSC-08/04/2021-19:23:00
<input type="checkbox"/>	ASAF-09/04/2021-18:58:32
<input type="checkbox"/>	ASAF-21/04/2021-18:18:27
<input type="checkbox"/>	ASAF-26/04/2021-15:38:01
<input type="checkbox"/>	ASAF-28/04/2021-22:13:18

Vous souhaitez réserver une date d'audience pour une procédure au fond ?  
Si la nature de votre affaire figure dans la liste déroulante ci-dessous, vous pouvez prendre date par la voie électronique sélectionnez ce bouton pour continuer :   
Attention : l'acte introductif d'instance devra faire l'objet d'un placement par la suite.

CONSTRUCTION  
COPROPRIETE  
DROIT COMMUN  
ELECTIONS  
Responsabilité/Réparation des préjudices corporels

Si la nature de votre affaire ne figure pas dans la liste ci-dessus, vous ne pouvez pas prendre une date par la voie électronique. Vous devez donc prendre une date auprès du greffe de la juridiction par tout autre moyen.

Vous souhaitez procéder au placement d'une affaire n'ayant pas fait l'objet d'une réservation de date préalable ? [Cliquez ici.](#)

INSC-23/06/2021-12:18:41 Créer

Réserver une date.

Placer sans avoir réservé une date

Pour choisir la bonne orientation, il conviendra de vérifier que la nature de contentieux concernant l'affaire se trouve dans la liste affichée ci-contre.

**Attention, la liste n'est pas cliquable à ce stade.**

Dans l'affirmative, cliquer sur la case à cocher prévue à cet effet.

# Prise de date

## Comment réserver une date via e-Barreau ?

Bienvenue Maître ROUGEOT Alain (CNBF : 999012)

Adresse électronique d'alerte : 999012.rougeotalain@yopmail.com  
Adresse électronique professionnelle : 999012.rougeotalain@yopmail.com  
Téléphone mobile : +33 6 77 07 46 58

Tribunal de Grande Instance "TEST1" Sélectionner le tribunal : TEST1

Accueil > Mise au rôle > Parapheur des placements au fond

Consultation des dossiers

Mise au rôle

Inscription en référé

Placement au fond

Constitution en défense

Messagerie

Recherche "non constitué"

Sélection juridictions

Déconnexion

Liste des placements au fond disponible

	Nom du placement au fond
<input type="checkbox"/>	ASAF-24/06/2021-17:03:43
<input type="checkbox"/>	ASAF-01/07/2021-09:35:48
<input type="checkbox"/>	INSC-02/07/2021-12:28:54

[Vous souhaitez réserver une date d'audience pour une procédure au fond ?](#)  
**Si la nature de votre affaire figure dans la liste déroulante ci-dessous, vous pouvez prendre date par la voie électronique, sélectionnez ce bouton pour continuer :**

Attention : l'acte introductif d'instance devra faire l'objet d'un placement par la suite.

CONSTRUCTION  
COPROPRIETE  
DROIT BANCAIRE  
DROIT COMMUN  
ELECTIONS

**Si la nature de votre affaire ne figure pas dans la liste ci-dessus, vous ne pouvez pas prendre une date par la voie électronique.**  
**Vous devez donc prendre une date auprès du greffe de la juridiction par tout autre moyen.**

Vous souhaitez procéder au placement d'une affaire n'ayant pas fait l'objet d'une réservation de date préalable ? [Cliquez ici.](#)  continuer :

ASAF-06/07/2021-15:33:59

Réserver une date.

Si vous êtes dans un des cas de prise de date électronique et que vous avez cliqué sur le premier choix vous devez voir apparaître :

ASAF (comme assignation au fond) et non INSC  
Il vous reste à cliquer sur le bouton CREER

# Prise de date

## Comment réserver une date via e-Barreau ?

The screenshot displays the e-Barreau interface for a user named Maître CHARNAY Nathalie. The page is titled 'Tribunal de Grande Instance "LYON"' and shows the 'Placement au fond' step. A red arrow points to the 'Ajouter une partie' button, which is highlighted in blue. Below this button, a green bar indicates the current party: 'Demandeur : Personne Physique' and 'Madame Fabienne ESSAI'. A 'Sauvegardé automatiquement' message is visible. At the bottom of the page, there is a button labeled 'Etape 2 : Valider les parties et finaliser l'inscription'.

*Ajouter les parties une à une*

# Prise de date

## Comment réserver une date via e-Barreau ?

The screenshot shows the 'Saisie d'une partie' form on the e-Barreau website. The page header includes the logo for 'e-barreau' and 'CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX LES AVOCATS'. The user is logged in as 'Maitre ROUGEOT Alain (CNBF : 999012)'. The page title is 'Tribunal de Grande Instance -TEST1-'. The breadcrumb trail is 'Accueil > Mise au rôle > Paragheur des placements au fond > Placement au fond > Saisie d'une partie'. The form is titled 'Saisie d'une partie' and contains the following fields:

Type de Personne *	Personne Physique	Qualité de la partie *	Demandeur
Nom *	PIERRE	Nationalité :	Française
Prénom *	Francis	Majorité *	majeur
Genre *	Masculin		
Civilité :	Monsieur		
Situation familiale :	Marié	Code postal lieu naissance :	78000
Date naissance (JJ/MM/AAAA) :	10/10/2000	Ville / Pays * :	VERSAILLES
Lieu de naissance :	PARIS	Téléphone :	
Type adresse * :	Adresse personnelle		
Adresse * :	Rue Victor Hugo		
Code postal :	75000		
Profession activité :	Carreleur		

Complément d'information :

*Une fois le module de réservation de date sélectionné, vous devrez ajouter vos parties (demandeur(s) et défendeur(s)).*

# Prise de date

## Comment réserver une date via e-Barreau ?

The screenshot displays the e-Barreau interface for the Tribunal de Grande Instance "LYON". The user is Maître CHARNAY Nathalie (CNBF : 056659). The interface shows a navigation menu on the left with options like 'Accueil', 'Consultation des dossiers', 'Mise au rôle', 'Messagerie', and 'Recherche "non constitué"'. The main content area is titled 'Placement au fond' and contains a message: 'Inutile de vous saisir en tant que représentant'. Below this, there is a green bar indicating the 'Demandeur : Personne Physique' and the name 'Madame Fabienne ESSAI'. A button 'Ajouter un représentant' is visible. At the bottom of the main content area, a blue button reads 'Etape 2 : Valider les parties et finaliser l'inscription'. A red arrow points from the text 'Valider les parties après les avoir ajoutés' to this button.

*Valider les parties après les avoir ajoutés*

# Prise de date

## Comment réserver une date via e-Barreau ?

Bienvenue Maître MINGUENOT Patrick (CNBF : 099999)

Adresse électronique d'alerte : comptedetest@avocat-conseil.fr  
Adresse électronique professionnelle : comptedetest@avocat-conseil.fr  
Téléphone mobile : A renseigner

Tribunal de Grande Instance  
"TEST" Sélectionner le tribunal : TEST

Accueil > Mise au rôle > Parapheur des placements au fond > Placement au fond > Sélection de l'audience

Consultation des dossiers Réserver une date d'audience

Mise au rôle

Inscription en référé  
Placement au fond  
Constitution en défense

Messagerie

Recherche "non constitué"

Sélection juridictions

Déconnexion

Nature de l'affaire éligible à la prise de date électronique : COPROPRIETE

Délai Légal : Délai 1 : 99 JOURS : 99

Dates d'audience :

Mardi 05/10/2021 à 09:00 : EUROPE
Mardi 12/10/2021 à 09:00 : EUROPE
Mardi 19/10/2021 à 09:00 : EUROPE
Mardi 26/10/2021 à 09:00 : EUROPE
Mardi 02/11/2021 à 09:00 : EUROPE

Réinitialiser Valider l'audience sélectionnée

A ce stade, il conviendra de Choisir la nature de contentieux,

# Prise de date

## Comment réserver une date via e-Barreau ?

TABLE DES NATURES DE CONTENTIEUX

Libellé	Nature	Date auto.
1 CIVIL GENERAL + 10.000 EUROS	Fond	NON
2 JAF Délégation d'Autorité Parentale	Fond	OUI
2 JAF DIV Orientation AVEC Mesures Provisoires	Fond	OUI
2 JAF DIV Orientation sans mesures provisoires	Fond	OUI
2 JAF DVH Gds-Parents/Tiers Orientation	Fond	OUI
2 JAF Hors et Après Divorce	Fond	OUI
2 JAF Liquidation et Partage Orientation	Fond	OUI
2 JAF Obligés Alimentaires	Fond	OUI
2 JAF Révis° Prestation Compensatoire Orientation	Fond	OUI
2 TJ Chambre Famille (collégiale) Orientation	Fond	OUI
4 JCP Bail général expulsion trouble dégradation	Fond	OUI
4 JCP Bail Institutionnel	Fond	OUI
Contrefaçon et propriété intellectuelle	Référé	OUI
Divers	Référé	OUI
Droit commun art 808 - 809 du CPC	Référé	OUI
Ordonnance commune	Référé	OUI
Procédure accélérée au fond	Référé	OUI
Référé expertise	Référé	OUI
Référé expulsion	Référé	OUI
Référé provision	Référé	OUI

Voici la table des natures de contentieux à ce jour devant le Tribunal Judiciaire de TOURS

Pour chacun de ces contentieux vous pourrez prendre la date par voie électronique

# Prise de date

## Comment réserver une date via e-Barreau ?

Bienvenue Maître MINGUENOT Patrick (CNBF : 099999)

Adresse électronique d'alerte : comptedetest@avocat-conseil.fr  
Adresse électronique professionnelle : comptedetest@avocat-conseil.fr  
Téléphone mobile : A renseigner

Tribunal de Grande Instance  
"TEST" Sélectionner le tribunal : TEST

Accueil > Mise au rôle > Parapheur des placements au fond > Placement au fond > Sélection de l'audience

Consultation des dossiers Réserver une date d'audience

Mise au rôle

Inscription en référé  
Placement au fond  
Constitution en défense

Messagerie

Recherche "non constitué"

Sélection juridictions

Déconnexion

Nature de l'affaire éligible à la prise de date électronique : COPROPRIETE

Délai Légal : Délai 1 : 99 JOURS : 99

Dates d'audience :

Mardi 05/10/2021 à 09:00 : EUROPE
Mardi 12/10/2021 à 09:00 : EUROPE
Mardi 19/10/2021 à 09:00 : EUROPE
Mardi 26/10/2021 à 09:00 : EUROPE
Mardi 02/11/2021 à 09:00 : EUROPE

Réinitialiser Valider l'audience sélectionnée

Il conviendra ensuite de :

1. Choisir le délai
2. Choisir la date et l'heure
3. Valider l'audience sélectionnée.

# Prise de date

## Comment réserver une date via e-Barreau ?

Bienvenue Maître MINGUENOT Patrick (CNBF : 099999)

Adresse électronique d'alerte : comptedetest@avocat-conseil.fr  
Adresse électronique professionnelle : comptedetest@avocat-conseil.fr  
Téléphone mobile : A renseigner

Tribunal de Grande Instance  
"TEST"

Sélectionner le tribunal : TEST

Accueil > Mise au rôle > Parapheur des placements au fond > Placement au fond > Sélection de l'audience

Consultation des dossiers

Mise au rôle

Inscription en référé

Placement au fond

Constitution en défense

Messagerie

Recherche "non constitué"

Sélection juridictions

Déconnexion

Réserver une date d'audience

Nature de l'affaire : COPROPRIETE  
Délai choisi : Délai 1 : 99 JOURS : 99  
Date de l'audience choisie : Mardi 12/10/2021 à 09:00 : EUROPE

Voulez vous réserver cette date ?

OK Annuler

Mardi 12/10/2021 à 09:00 : EUROPE  
Mardi 19/10/2021 à 09:00 : EUROPE  
Mardi 26/10/2021 à 09:00 : EUROPE  
Mardi 02/11/2021 à 09:00 : EUROPE

Réinitialiser Valider l'audience sélectionnée

Permet de valider l'audience sélectionnée. Vous ne pouvez appuyer sur le bouton que si vous avez sélectionné la Nature du référé, le délai légal et la date d'audience.

Contactez l'Assistance | Mentions légales | Aide | e-barreau V 7.9.42 | Message

Une fois l'audience validée, vous devrez confirmer que vous souhaitez réserver cette date.

# Prise de date

## Comment réserver une date via e-Barreau ?

The screenshot displays a confirmation page for an audience reservation on the e-Barreau platform. The page is titled 'Conseil National des Barreaux' and features a 'Valider' button at the top. The main content is organized into four colored sections: a yellow header for the audience details, a light blue section for the plaintiff (Madame Christelle Dupont), another light blue section for the defendant (Monsieur Juliette Dupuis), and a purple section for the plaintiff's representative (M. MINGUENOT). Each section contains specific details such as the nature of the case, dates, times, and personal information. A 'Valider' button is located at the bottom center of the page.

**Conseil National des Barreaux**

Valider

**Audience de : COPROPRIETE**

Nature : COPROPRIETE      Service / Chambre : CHAMBRE A  
Date : Mardi 12/10/2021 à 09h00      Délai légal : Délai 1 : 99 JOURS  
Salle : EUROPE

**Demandeur : Madame Christelle Dupont**      Modifier la partie

Type de Personne : Personne Physique      Nationalité : Française  
Qualité de la partie : Demandeur      Adresse : i i  
Nom : Dupont  
Prénom : Christelle  
Civilité : Madame  
Genre : Féminin

**Défendeur : Monsieur Juliette Dupuis**      Modifier la partie

Type de Personne : Personne Physique      Nationalité : Française  
Qualité de la partie : Défendeur      Adresse : i i  
Nom : Dupuis  
Prénom : Juliette  
Civilité : Monsieur  
Genre : Masculin

**Représentant du demandeur**

Nom : MINGUENOT  
Prénom : Patrick  
Adresse mail professionnelle : 099999.minguenotpatrick@avocat-conseil.fr

Valider

Une fois la date confirmée, un récapitulatif s'affichera, il comprend notamment les indications suivantes :

1. La nature de l'affaire éligible à la réservation de date, la date sélectionnée pour réservation, la salle d'audience, la chambre et le délai sélectionné.
2. Les informations relatives aux parties.
3. Les informations relatives à l'avocat représentant le demandeur.

Vous devrez valider ce récapitulatif pour passer à l'étape suivante.

# Prise de date

## Comment réserver une date via e-Barreau ?

Bienvenue Maître MINGUENOT Patrick (CNBF : 099999)

Adresse électronique d'alerte : comptedetest@avocat-conseil.fr  
Adresse électronique professionnelle : comptedetest@avocat-conseil.fr  
Téléphone mobile : A renseigner

Modifier

Tribunal de Grande Instance  
"TEST"

Sélectionner le tribunal : TEST

Accueil

Consultation des dossiers

Mise au rôle

Inscription en référé

Placement au fond

Constitution en défense

Messagerie

Recherche "non constitué"

Sélection juridictions

Déconnexion

Accueil > Mise au rôle > Parapheur des placements au fond > Placement au fond > Envoi

Message d'inscription au rôle :

**Important : Pour réserver une date valablement, vous devez joindre votre projet d'assignation conformément à l'article 751 CPC**

Destinataire : cci.tgi-test9@justice.gouv.fr

Objet : < ASAF > Saisine de Maître MINGUENOT n° CNBF : 099999

Veuillez trouver ci-joint ma demande d'inscription au rôle.

- COPROPRIETE
- Mardi 12/10/2021 à 09h00 salle EUROPE
- CHAMBRE A
- Délai 1 : 99 JOURS

Pièces jointes dont copie de l'assignation délivrée aux parties (10 Mo maximum) :

Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Ajouter

Dans le cas d'un document scanné (au format PDF), il est recommandé de paramétrer votre scanner de la façon suivante : noir et blanc, texte seul (éviter couleur, grisé ou image), 300 dpi maximum.

Joindre vos timbres fiscaux : Parcourir... Aucun fichier sélectionné. Ajouter

Supprimer les pièces jointes sélectionnées

Annuler Envoyer

Une fois la confirmation réalisée, vous devrez joindre votre projet d'assignation conformément à l'article 751 du code de procédure civile :

1. Parcourir pour retrouver le fichier à joindre
2. Cliquer sur « Ajouter » pour la bonne prise en compte du fichier en tant que pièce jointe
3. Cliquer sur « Envoyer » pour passer à l'étape suivante.

# Prise de date

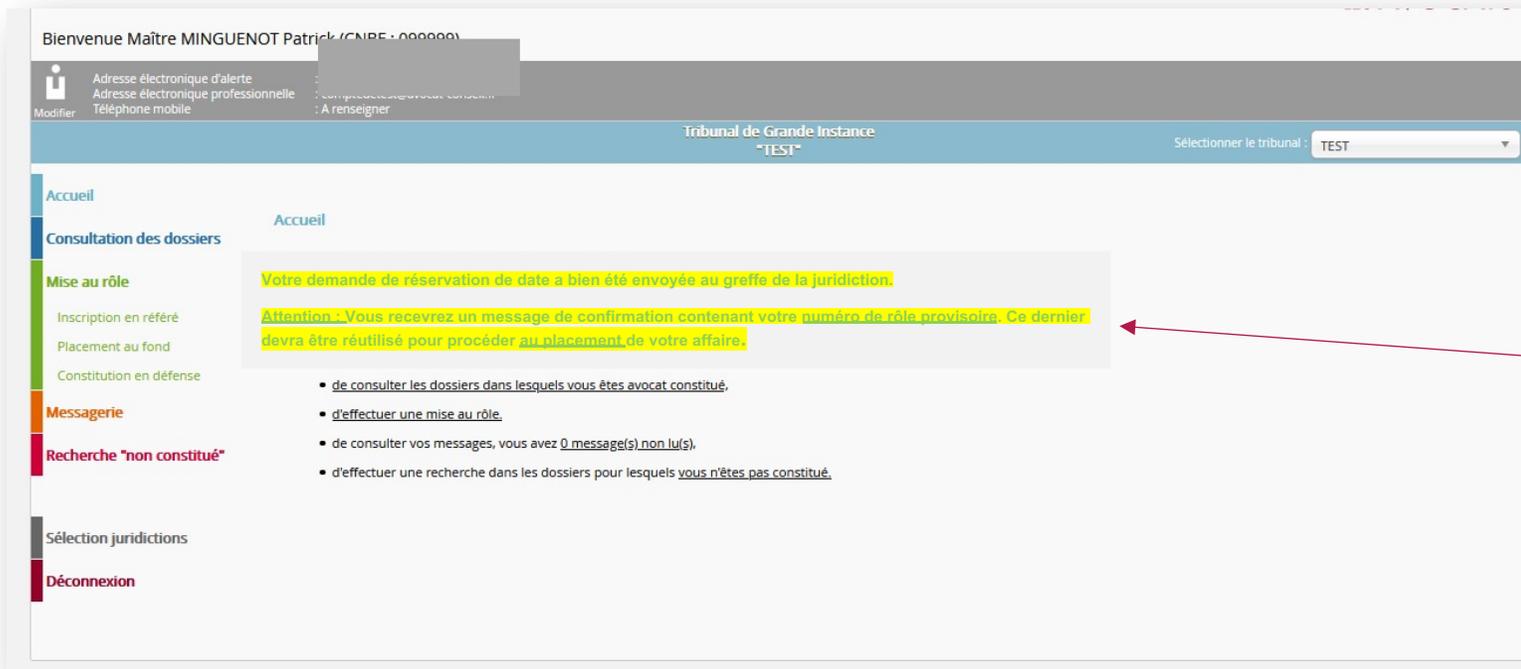
## Comment réserver une date via e-Barreau ?

The screenshot shows the e-Barreau interface for a user named Maître MINGUENOT Patrick (CNBF : 099999). The interface includes a navigation menu on the left with sections like 'Accueil', 'Consultation des dossiers', 'Mise au rôle', 'Messagerie', and 'Recherche "non constitué"'. The main content area displays a 'Message d'inscription au rôle' for a 'Placement au fond' procedure. A pop-up dialog box is overlaid on the page, containing the text: 'Pour valider votre demande de réservation de date, vous devez joindre votre projet d'assignation ou de requête conformément à l'article 751 CPC.' and an 'OK' button. The background interface shows a list of reservation details: 'COPROPRIETE', 'Mardi 12/10/2021 à 09h00 salle EUROPE', 'CHAMBRE A', and 'Délai 1 : 99 JOURS'. There are also sections for 'Pièces jointes dont copie de l'assignation délivrée aux parties (10 Mo maximum)' and 'Joindre vos timbres fiscaux', both with 'Parcourir...' and 'Ajouter' buttons. At the bottom, there are buttons for 'Annuler' and 'Envoyer', and a text input field for 'Supprimer les pièces jointes sélectionnées'.

Une pop-in s'ouvrira et vous avertira que votre réservation de date doit contenir une pièce jointe pour être valablement envoyée.

# Prise de date

## Comment réserver une date via e-Barreau ?



The screenshot shows the e-Barreau interface for Maître MINGUENOT Patrick (CNRF - 000000). The user is logged in as 'Tribunal de Grande Instance - TEST'. The main content area displays a confirmation message: 'Votre demande de réservation de date a bien été envoyée au greffe de la juridiction.' Below this, an attention message states: 'Attention : Vous recevrez un message de confirmation contenant votre numéro de rôle provisoire. Ce dernier devra être réutilisé pour procéder au placement de votre affaire.' A list of actions follows: 'de consulter les dossiers dans lesquels vous êtes avocat constitué.', 'd'effectuer une mise au rôle.', 'de consulter vos messages, vous avez 0 message(s) non lu(s).', and 'd'effectuer une recherche dans les dossiers pour lesquels vous n'êtes pas constitué.'

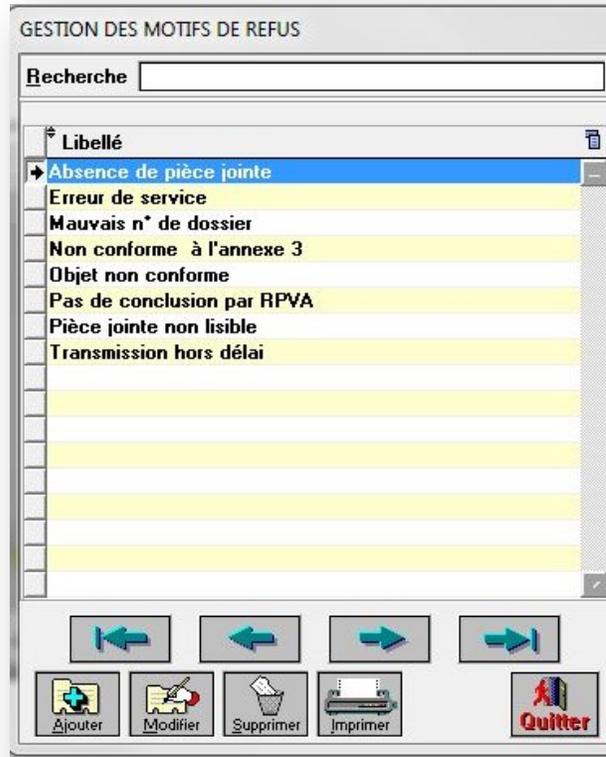
Une fois votre réservation de date envoyée, le message de confirmation suivant s'affichera.



**A ce stade, vous pourriez d'ores et déjà indiquer la date d'audience dans votre projet et le faire délivrer. Néanmoins, des refus techniques peuvent intervenir. Dès lors, il est préférable d'attendre l'étape suivante pour poursuivre la procédure.**

# Prise de date

## Comment réserver une date via e-Barreau ?



Un refus peut toujours vous être opposé pour les motifs figurant dans cette liste pour le Tribunal judiciaire de TOURS

# Prise de date

## Comment réserver une date via e-Barreau ?

The screenshot displays the e-Barreau interface for the Tribunal de Grande Instance "EPINAL". The main content area shows a received message with the following details:

- Expéditeur : cciv02.tgi-epinal@justice.fr
- Destinataires : 043819.cousinolivier@avocat-conseil.fr
- Reçu le : 08/06/21 16:10
- Objet : Re : <ASAF> Saisine de Maître [redacted]
- Taille : 1 Ko

The message body contains the following text:

Accusé de réception du message de [redacted]@avocat-conseil.fr du 08/06/2021 à 15:54  
Affaire en attente enregistrée sous le numéro : **21/A0103**  
Audience du 20/09/2021 à 09:00 (2<sup>e</sup> Section Civile)

The number "21/A0103" is highlighted with a red box, and a red arrow points from the explanatory text on the right to this box. The interface also includes navigation buttons like "Précédent" and "Suivant", and a search bar at the top.

La juridiction vous adressera un numéro de rôle provisoire à la suite de votre réservation de date.

Ce numéro de rôle provisoire devra être réutilisé tel quel pour procéder **au placement de l'affaire.**



**Vous pourrez inscrire la mention relative à la date de la première audience dans votre projet d'assignation et la faire délivrer par voir d'huissier.**

# Prise de date

## Comment placer son assignation après avoir réservé une date via e-Barreau ?

### 1<sup>ère</sup> solution

The screenshot shows the 'Nouveau message' form in the e-Barreau interface. The form is titled 'Message au greffe' and includes the following fields:

- Destinataire au greffe : "JAF 1" <ccichf01.tgi-tours@justice.fr>
- Copie à : [Empty field]
- Numéro de Rôle : 20/A0013
- Type d'audience : Orientation
- Date : 30/07/2021 (Année sur 4 chiffres)
- Evènement : Transmission second original (TSOR)

Red arrows point from the numbered list on the right to these fields:

- Arrow 1 points to the 'Nouveau message Civil' button in the sidebar.
- Arrow 2 points to the 'Message au greffe' dropdown menu.
- Arrow 3 points to the 'Numéro de Rôle' field.
- Arrow 4 points to the 'Type d'audience' dropdown menu.
- Arrow 5 points to the 'Evènement' dropdown menu.

1. Cliquez sur « Nouveau message civil »
2. Choisir la chambre
3. saisir le **numéro de rôle provisoire au format XX/AXXXX (Ex : 20/A0013)**
4. choisir le type d'audience
5. **Choisir « Transmission second original »**

# Prise de date

## Comment placer son assignation après avoir réservé une date via e-Barreau ?

### 1<sup>ère</sup> solution

Il vous reste à ajouter le second original de l'assignation délivrée après l'avoir scannée.

Une fois le message envoyé par e-Barreau et reçu par la juridiction, vous recevrez un accusé de réception automatique du greffe de la juridiction.

The screenshot shows the 'Message au greffe' form in the e-Barreau interface. The form is titled 'Message au greffe' and is for the 'Tribunal de Grande Instance TOURS'. The 'Destinataire au greffe' is set to 'JAF 1' <ccichf01.tgi-tours@justice.fr>. The 'Copie à' field is empty. The 'Numéro de Rôle' is '21/A0201'. The 'Type d'audience' is 'Orientation'. The 'Date' is '06/07/2021' (Année sur 4 chiffres). The 'Evènement' is 'Transmission second original'. The 'Me Philippe BARON' is listed as the sender. The 'Pièces jointes' section is empty, with a 'Parcourir' button and a 'Taille totale : 0 o' indicator. The 'Accusé de réception' section has 'Oui' selected. The 'Envoyer' button is highlighted with a red arrow.

# Prise de date

## Comment placer son assignation après avoir réservé une date via e-Barreau ?

Bienvenue Maître ROUGEOT Alain (CNBF : 999012)

Adresse électronique d'alerte : 999012.rougeotalain@yopmail.com  
Adresse électronique professionnelle : 999012.rougeotalain@yopmail.com  
Téléphone mobile : +33 6 77 07 46 58

Modifier

Tribunal de Grande Instance "TEST1" Sélectionner le tribunal : TEST1

Accueil > Dossiers "constitué" > Dossiers en Cours > Dossier choisi > Messages

Consultation des dossiers

Numéro de dossier donné : Numéro de Rôle 20/00013

Dossiers en cours

Dossiers terminés

Dossiers par partie

Dossiers par audiences sur une plage de dates

Consultation du rôle

Mise au rôle

Message

Recherche "non constitué"

Sélection juridictions

Déconnexion

Imprimer la fiche détaillée du dossier

Imprimer

Créer numéro interne du dossier

Envoyer un message au greffe pour ce dossier

Nouveau Message

Informations générales :

Libellé du registre	Service / Chambre	Premier demandeur	Premier défendeur	Date d'enrôlement	Liste des parties
En attente	CHAMBRE A	NOM Prenom			Voir

Ensemble des messages :

Contenu : 10 message(s)  
page 1 sur 2 > >>

Boîte de réception

<input type="checkbox"/>	Expéditeur	Date d'envoi	Objet	Taille
<input type="checkbox"/>	cci.tgi-test13@justice.gouv.fr	25/03/21 16:50	Avis de réception 1706 du message 2373 : Autre [20/00013]	1 Ko
<input type="checkbox"/>	999012.rougeotalain@avocat-consei	25/03/21 16:43	Autre [20/00013] 25/03/2021 16:43:22 Autre [20/00013] 25/03/2021	1021 o
<input type="checkbox"/>	999012.rougeotalain@avocat-consei	18/03/21 15:56	Adjudication [3/20/00013] 17/03/2021 1er test comci tgi	1000 o
<input type="checkbox"/>	999012.rougeotalain@avocat-consei	18/03/21 15:53	Adjudication [3/20/00013] 17/03/2021 1er test comci tgi	1000 o
<input type="checkbox"/>	999012.rougeotalain@avocat-consei	18/03/21 15:49	Adjudication [3/20/00013] 17/03/2021 1er test comci tgi	1000 o

## 2ème solution Depuis le dossier

1. Rechercher le dossier avec le numéro provisoire mais en remplaçant le A par le 0
2. Exemple **(20/00013) si numéro provisoire 20/A0013)**
3. **Le dossier s'ouvre et figure au RG « en attente »**
4. Choisir nouveau message

# Prise de date

## Comment placer son assignation après avoir réservé une date via e-Barreau ?

### 2ème solution

1. Modifier le **numéro de rôle provisoire** en remplaçant le 0 par le A (Ex : 20/A0013)
2. choisir le type d'audience
3. Choisir « **Transmission second original** »

Consultation des dossiers

Mise au rôle

Messagerie

Nouveau message Civil

Parapheur

Boîte de réception (1)

Éléments envoyés

Corbeille

Mon carnet d'adresses

Recherche "non constitué"

Sélection juridictions

Déconnexion

Nouveau message Boîte de réception Éléments envoyés Parapheur Corbeille

Sélection du type de message Message au greffe

Destinataire au greffe : "JAF 1" <ccichf01.tgi-tours@justice.fr>

Copie à :

Numéro de Rôle : 20/A0013

Type d'audience : Orientation

Date : 30/07/2021 (Année sur 4 chiffres)

Evènement : Transmission second original (TSOR)

Me Philippe BARON

# Prise de date

## Comment placer son assignation après avoir réservé une date via e-Barreau ?

### 2<sup>ème</sup> solution

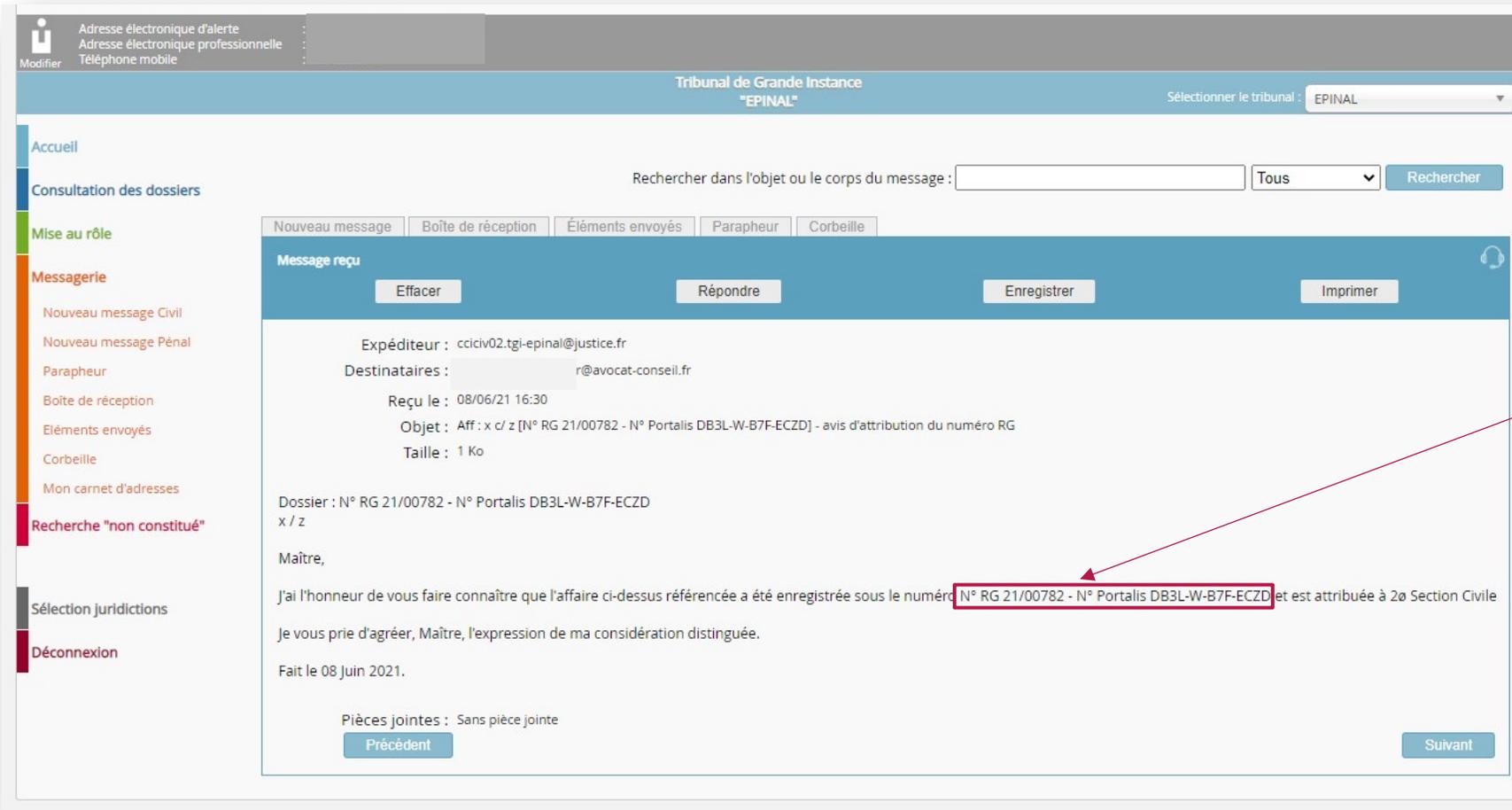
Il vous reste à ajouter le second original de l'assignation délivrée après l'avoir scannée.

Une fois le message envoyé par e-Barreau et reçu par la juridiction, vous recevrez un accusé de réception automatique du greffe de la juridiction.

The screenshot shows the e-Barreau interface for sending a message to the court. The user is logged in as Maître BARON Philippe (CNBF : 029239). The interface includes a sidebar with navigation options like 'Accueil', 'Consultation des dossiers', 'Mise au rôle', 'Messagerie', and 'Recherche "non constitué"'. The main content area displays the 'Message au greffe' form. The form fields are: 'Destinataire au greffe' (JAF 1 - <ccichf01.tgi-tours@justice.fr>), 'Copie à' (empty), 'Numéro de Rôle' (21/A0201), 'Type d'audience' (Orientation), 'Date' (06/07/2021), and 'Evènement' (Transmission second original). The sender is 'Me Philippe BARON'. There is a section for 'Pièces jointes (10 Mo maximum)' with a 'Parcourir' button. At the bottom, there is a radio button for 'Accusé de réception' (set to 'Oui') and buttons for 'Enregistrer' and 'Envoyer'.

# Prise de date

## Comment placer son assignation après avoir réservé une date via e-Barreau ?



The screenshot displays the e-Barreau interface for the Tribunal de Grande Instance "EPINAL". The interface includes a navigation menu on the left with options like "Accueil", "Consultation des dossiers", "Mise au rôle", "Messagerie", "Recherche 'non constitué'", "Sélection juridictions", and "Déconnexion". The main content area shows a received message with the following details:

- Expéditeur : cciciv02.tgi-epinal@justice.fr
- Destinataires : r@avocat-conseil.fr
- Reçu le : 08/06/21 16:30
- Objet : Aff : x c/ z [N° RG 21/00782 - N° Portalis DB3L-W-B7F-ECZD] - avis d'attribution du numéro RG
- Taille : 1 Ko

The message body contains the following text:

Dossier : N° RG 21/00782 - N° Portalis DB3L-W-B7F-ECZD  
x / z

Maître,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que l'affaire ci-dessus référencée a été enregistrée sous le numéro **N° RG 21/00782 - N° Portalis DB3L-W-B7F-ECZD** et est attribuée à 2<sup>e</sup> Section Civile

Je vous prie d'agrèer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Fait le 08 Juin 2021.

Pièces jointes : Sans pièce jointe

Buttons: Précédent, Suivant

Le greffe procédera alors au rattachement de votre transmission au dossier de procédure définitif.

Vous recevrez en retour un numéro de rôle définitif, utilisé pour le reste de la procédure.

# Prise de date

## Aide-mémoire dispositif Prise de date :

- ➔ L'obligation de communiquer la date au stade de l'assignation entre en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet (CPC, art. 56 + 751).  
Les modalités de réservation de la date se feront par tous moyens (arrêté du 9 mars 2020).
- ➔ A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021, la réservation de la date devrait obligatoirement passer par le module e-Barreau dans les procédures pour lesquelles la communication électronique est obligatoire par application de l'article 850 CPC (*arrêté en attente de parution*).
- ➔ Le délai prévu à l'article 754 et 1108 du CPC trouvera à s'appliquer au 1<sup>er</sup> juillet.  
MAIS sa suppression étant prévue pour le 1<sup>er</sup> septembre au plus tard, son non-respect pendant la période estivale ne devrait donc pas donner lieu à sanction, dans les faits (*décret en attente de parution*).

**Merci**  
**Des questions ?**

---

Formation du barreau de  
**TOURS**

Mercredi 7 juillet 2021